

“Un rôle de coordination et de cohérence” **Roselyne Pierrel** Chargée de mission Circulations douces et coordination territoriale au Département

Quel rôle entend tenir le Département dans la mise en place d'un schéma des circulations douces ?

Le Conseil départemental a un rôle de coordination et de cohérence, avec cette idée de déboucher sur une cartographie hiérarchisée, thématisée et priorisée. Nous sommes pour ce faire accompagnés par le cabinet Inddigo. Réunions et ateliers se succéderont sur le modèle de la co-construction jusqu'en juin 2020, avec ce triple objectif de consolider l'existant, de valider les réalisations et de produire des fiches-actions.

Vous êtes-vous inspirés d'actions similaires menées ailleurs ?

Notre cahier des charges s'inspire effectivement de celui de la Charente-Maritime et, de par notre statut de transfrontaliers, nous apprenons également de ce qu'ont pu réaliser nos voisins belges, luxembourgeois voire, évidemment, les départements et régions qui nous entourent. Notre président a annoncé vouloir tendre vers un département 100% cyclable. Pour espérer atteindre cet objectif, nous travaillons sur une approche inclusive, qui favoriserait l'insertion sociale, la solidarité, les personnes fragiles, l'accès aux collègues, etc. Le diagnostic final sera arrêté en décembre 2019, ensuite de quoi les élus prioriseront.

C'est encore prématuré de chiffrer tout cela ?

Oui, car nous partons sur cinq ans et le budget sera estimé par rapport au réseau des routes départementales et à celui des véloroutes et voies vertes. Il n'est donc pas validé pour l'instant. Le diagnostic et la stratégie seront proposés à la session de décembre 2019 et les élus arbitreront ensuite au regard notamment des fonds territoriaux mobilisables. Pour la promotion, l'application prévue pour 2020 sera également configurable en anglais et en allemand. Elle a été pensée de façon suffisamment pratique et ludique pour parvenir à impliquer jusqu'aux collégiens dans la construction des itinéraires. ●

Trois questions à Isabelle Vaillant

Coordinatrice de projets
pour l'atelier Dynamo

1.

En quoi consistent les actions de l'association Dynamo ?

Nos ateliers participatifs et solidaires s'inscrivent dans une dynamique globale de services proposés aux cyclistes sur l'ensemble du territoire. Il s'agit d'une offre de proximité pour favoriser l'utilisation du vélo et l'inscrire à l'agenda des quartiers, des plans de rénovation urbaine, des initiatives d'économie sociale et solidaire, de réemploi et de réduction ou de réutilisation des déchets. En conjuguant recyclage et essor du vélo, en sensibilisant à la remise en selle et en aidant à comprendre comment réparer cet outil, nous permettons aux gens de se tourner progressivement vers cette pratique. Nous diminuons aussi le risque de report modal vers l'automobile.

2.

Que vous enseigne cette proximité du terrain sur la pratique du moment ?

À Nancy la part modale du vélo est de 2 à 3%. C'est peu mais c'est dans la moyenne nationale. Nos ateliers nous permettent de récolter la parole des cyclistes et de développer une expertise d'usage.

3.

Quelle place occupe le Conseil départemental dans le développement de votre association ?

Nous avons toujours été dans la boucle des réflexions menées par le Département sur ces thématiques et même, récemment, autour des réflexions qui concernaient le Schéma départemental cyclable. Notre rôle est de remonter les avis de nos adhérents. Parmi ceux-ci, le sentiment d'insécurité par rapport aux voitures, la continuité cyclable, l'intermodalité, la quête de symétrie entre les services dont bénéficient les automobilistes (réparation, location, stationnement) et ceux auxquels aspirent légitimement les cyclistes. Enfin, remettre du lien entre usagers et décideurs. C'est sur ces deux derniers points que Dynamo agit principalement. ●

Propos recueillis par Anthony Diao

En savoir plus : atelierdynamo.fr



Association Dynamo à Nancy ©DR